

Questions orales

M. Stevens: Nonobstant le fait que les sociétés de la Couronne engagent les Canadiens, le ministre pourrait-il dire à la Chambre combien, à son avis, les sociétés de la Couronne vont emprunter en tout en 1979 et quels seront les besoins de liquidités du gouvernement du Canada, y compris les emprunts de ces sociétés de la Couronne?

M. Chrétien: Comme je viens tout juste de le signaler, monsieur l'Orateur, ces sociétés de la Couronne estiment—tout comme le fait fréquemment la Chambre—que celles d'entre elles qui ont suffisamment de solidité devraient être soumises au jeu de la concurrence, comme toutes les autres sociétés. En fait, elles sont soumises au jeu de la concurrence et elles exercent leur activité comme elles l'entendent, de sorte qu'elles ne figurent pas dans les besoins de liquidités du gouvernement. Un grand nombre de ces corporations sont maintenant soumises au jeu de la concurrence.

M. Stevens: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le prospectus préliminaire que le Canada a fait parvenir à la Commission des valeurs et des changes de Washington a révélé le chiffre étonnant des dettes que le gouvernement a contractées depuis quelques années et qui, s'il faut en croire la déclaration que le ministre a faite hier soir, a obligé le gouvernement à doubler le montant de ses emprunts en quatre ans. Si l'on songe qu'en deux ans le gouvernement a emprunté 23 milliards de dollars au nom de la population canadienne, le ministre pourrait-il nous dire quand il prévoit renverser cette tendance?

● (1117)

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, j'espère que le député et son parti vont se montrer plus logiques, car leur chef a préconisé hier à Toronto une réduction d'impôt...

Une voix: Répondez à la question.

M. Chrétien: ... de l'ordre de deux milliards de dollars, ce qui nous obligerait à emprunter de nouveau...

M. Stevens: Répondez à la question.

M. Chrétien: Je respecte la position du NPD qui voudrait qu'on emprunte sans limite, mais il faudrait quand même que le parti auquel appartient le député se fasse une idée une fois pour toutes. Si vous voulez que je réduise les impôts d'un autre deux milliards de dollars, en ajoutant l'autre 11 milliards de dollars de besoins de trésorerie ceux-ci seront portés à 13 milliards de dollars.

Une voix: Répondez à la question.

M. Chrétien: Je conseillerais au député de consulter le chef de son parti avant d'intervenir à la Chambre.

LES DÉFICITS BUDGÉTAIRES

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, le ministre actuel des Finances est indéniablement le pire, dans les deux langues, que nous ayons eu depuis la Confédération.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Dans le document budgétaire qu'on m'a remis le 31 mars 1977 à la Chambre, soit le tableau I—œuvre de fiction s'il en fut, et non pas de fait—on déclare que le déficit

du gouvernement canadien au compte budgétaire pour l'année financière en cours sera de 7.1 milliards de dollars. Sept mois plus tard, en octobre, le ministre nous informe que le déficit sera de 9.2 milliards, soit de 30 p. 100 de plus que les prévisions de sept mois plus tôt.

Le ministre sait que la confiance du monde de la finance est chose très importante: comment peut-il avoir confiance, face à de pareilles erreurs? Voici ma question, monsieur l'Orateur: Comme le ministère des Finances s'est trompé de 30 p. 100 dans ce qu'il a prédit comme déficit pour l'an dernier, que devons-nous conclure des paroles ambiguës du ministre hier soir lorsqu'il a déclaré que le déficit cette année devrait être le même qu'en 1977-1978? Pourrait-il garantir à la Chambre que ces prévisions sont exactes, que le déficit réel ne les dépassera pas de 30 à 40 p. 100?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, pour quelqu'un qui a dû abandonner le poste de ministre des Finances de sa province...

Des voix: Répondez à la question.

Une voix: Cessez d'être aussi grincheux.

M. Chrétien: Je me trouvais exactement dans la situation inverse. Bien des Québécois voulaient que je rentre au Québec, et j'ai décidé de rester ici.

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: J'ai déclaré hier que cette somme de 11 milliards de dollars comprend les intérêts et les bonis sur une émission officielle d'obligations, l'émission d'obligations d'épargne du Canada de 1969 qui viennent à échéance le 1^{er} novembre 1978. Les prévisions de caisse pour l'exercice 1978-1979 seront à peu près analogues à celles de l'année dernière parce que mon collègue le président du Conseil du Trésor est parvenu à maintenir la progression des dépenses publiques en-deçà de 10 p. 100 pour l'année prochaine.

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances se fait une gloire de passer pour un bagarreur. Je lui ai dit l'autre jour qu'il n'était même pas du calibre d'Ally Oop. Les trois derniers ministres des finances que nous avons eus courent toujours et le ministre fuira aussi ses responsabilités avant la fin de l'année.

Le ministre a dit hier soir qu'il prévoyait que le déficit budgétaire de l'année prochaine serait à peu près le même que celui de l'an dernier, soit plus de 9 milliards. Il a dit que les avances consenties contre les emprunts et les biens de capitaux devraient s'élever à 48.8 milliards. D'ailleurs, tout au long de son discours, il a employé le conditionnel. Pourquoi le ministre emploie-t-il un mode aussi imprécis? Quand va-t-il nous fournir des renseignements sur ces chiffres qui seraient contenus dans le budget? Nous fournira-t-il autant de renseignements qu'hier soir? Nous savons que les chiffres du budget de l'an dernier étaient inexacts. Le ministre pourrait-il à tout le moins nous accorder, ainsi qu'au milieu de la finance et des investissements, la satisfaction d'examiner les chiffres qui devraient être présentés à la Chambre avant qu'une élection ne soit déclenchée sous de faux prétextes?